

La justice pénale française au prisme de la légitimité : pour une justice pénale effective au cœur du contrat social

PROGRAMME

1^{er} & 2 Juillet 2014

Palais du Parlement du Dauphiné

Grenoble

PARTENAIRES DE LA RENCONTRE



09.00 – 09.30 *Arrivée des participants*

09.30 – 9.45 **Ouverture officielle**

- Mot d'accueil par le Bâtonnier de Grenoble
- Mot d'accueil par le Maire de Grenoble

9.45 – 10.15 **Introduction, enjeux et déroulé de la rencontre**

- Institut des Droits de l'Homme : Mme FRANCES Clémentine-Présidente
- Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance : Mme BELLINA Séverine-Directrice

10.15 – 12.45
Pause café incluse

Session 1 : Les dysfonctionnements de la justice pénale : révélateurs d'ineffectivité.

Il existe de nombreuses analyses sur les dysfonctionnements de la justice pénale et sa réforme nécessaire. À partir de celles-ci, il convient de comprendre et formuler, par delà la technique juridique, ce que ces difficultés révèlent sur la nature de la justice pénale et son rôle actuel au sein de la société française.

- Présidence : Mme FRANCES Clémentine
- Panélistes :
 - M. FERRAND Jérôme
 - Mme GOUY PAILLIER Nathalie
 - M. GUERY Christian
 - M. PERRIN Lionel
- Discutants :
 - M. DREYFUS Denis
 - M. AFANDE Koffi
- Discussions avec les participants (60 min)

12.45 – 14.00 *Pause déjeuner*

14.00 – 14.30 **Visite du Palais du Parlement de Grenoble**

Session 2 : Les conséquences de ces dysfonctionnements : la déconnexion croissante entre la société et la justice pénale françaises

Faute d'avoir pu évoluer de manière dynamique en concordance avec les besoins de la société française, la légitimité est questionnée tant par les justiciables que par les acteurs professionnels de la justice. Les atteintes à la société et à ses valeurs fondatrices sont aux prises de régulations qui échappent progressivement au droit étatique mais qui répondent mieux à leurs attentes. Quelles sont les attentes des individus à l'égard de leur justice officielle ?

- Présidence : Mme BELLINA Séverine
- Panélistes :
 - M. DREUILLE Jean-François
 - M. ROBICHON Jean
 - Mme NESTA-ENZINGER Odile
 - M. ROYER Thomas
 - M. LAFARGUE Régis
- Discutants :
 - Mme MARTINEZ Catalina
 - M. AFANDE Koffi
- Discussions avec les participants (60 min)

9.00 – 12.30
Pausé café incluse

Session 3 : Comprendre et formuler les attentes des acteurs de la justice pénale et de la société française

Depuis la mise en place de son droit et de sa justice pénale, la société française s'est complexifiée et est entrée dans la mondialisation. L'État n'est plus le seul acteur de l'action publique. La société civile organisée, les citoyens, les experts, nationaux et internationaux, etc. interviennent dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et du droit !

Ils en sont les auteurs bénéficiaires. Ne conviendrait-il donc pas d'ouvrir une nouvelle place aux acteurs dans la conception de la justice, de la procédure et au cours des instances pour rendre la justice pénale plus conforme à leurs besoins ainsi qu'aux valeurs partagées de la société française actuelle.

- Présidence : Mme FRANCES Clémentine
- Panélistes :
 - o M. PIN Xavier
 - o Mme MARTINEZ Catalina
 - o M. LUCIANI Jean-Félix
 - o M. PERRIN Lionel
- Discutants :
 - o M. LAFARGUE Régis
 - o M. FERRAND Jérôme

- Discussions avec les participants (90 min)

12.30 – 14.00

Pause déjeuner

14.00 – 16.00
Pausé café incluse

Session 4 : Identifier des axes de travail favorables à la reconnexion entre la société et la justice pénale française

Ignorer le décrochage entre la justice et les justiciables ainsi que les questions que cela pose à l'État comme garant de l'intérêt général lorsque l'on réfléchit à la réforme de la justice pénale, c'est accepter la déliquescence de celle-ci et le développement diverses régulations concurrentes au sein d'un même État. Comment penser la justice pénale dans un contexte multi-acteurs et favoriser des interactions constructives diverses de règlements des conflits ?

- Présidence : Mme BELLINA Séverine
- Panélistes :
 - o M. AFANDE Koffi
 - o Mme NESTA-ENZINGER Odile
 - o Mme GOUY PAILLIER Nathalie
 - o M. RAZAC Olivier
- Discutants :
 - o Mme MARTINEZ Catalina
 - o M. LUCIANI Jean Felix

- Discussions avec les participants (60 min)

16.00 – 16.30

Synthèse des discussions et suites du processus

- Mme BELLINA Séverine
- Mme FRANCES Clémentine